



Voiture payée en commun que droit ai-je

Par **ingrid51430**, le **28/03/2010** à **13:31**

Bonjour,

Mon mari vient de me quitter. Il est soit disant parti chez ses parents.
Nous avons acheté un véhicule en commun à crédit, je suis co-emprunteur.
Il a mis la carte grise à son nom. Puis je quand même récupérer la voiture.

merci pour votre réponse